



Ma ville

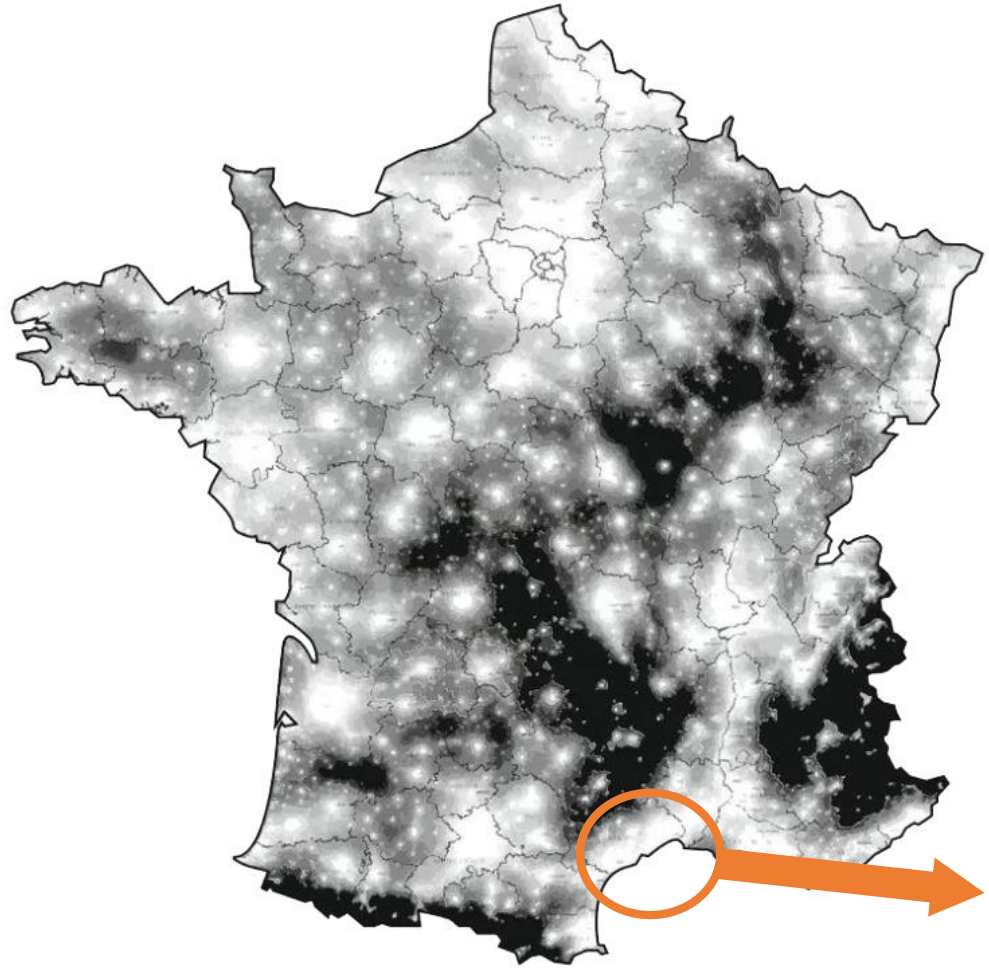
est

belle la nuit

REUNION PUBLIQUE
EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC



L'éclairage public – *Quelques chiffres*



En France **10 millions**
de points lumineux

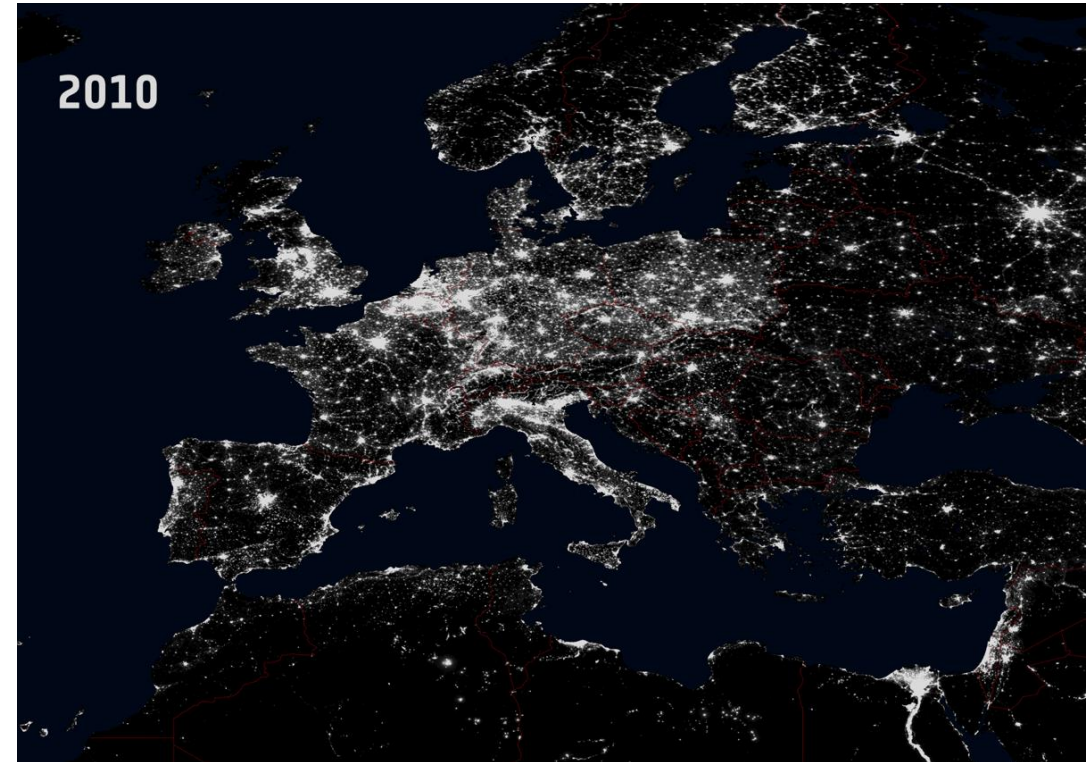
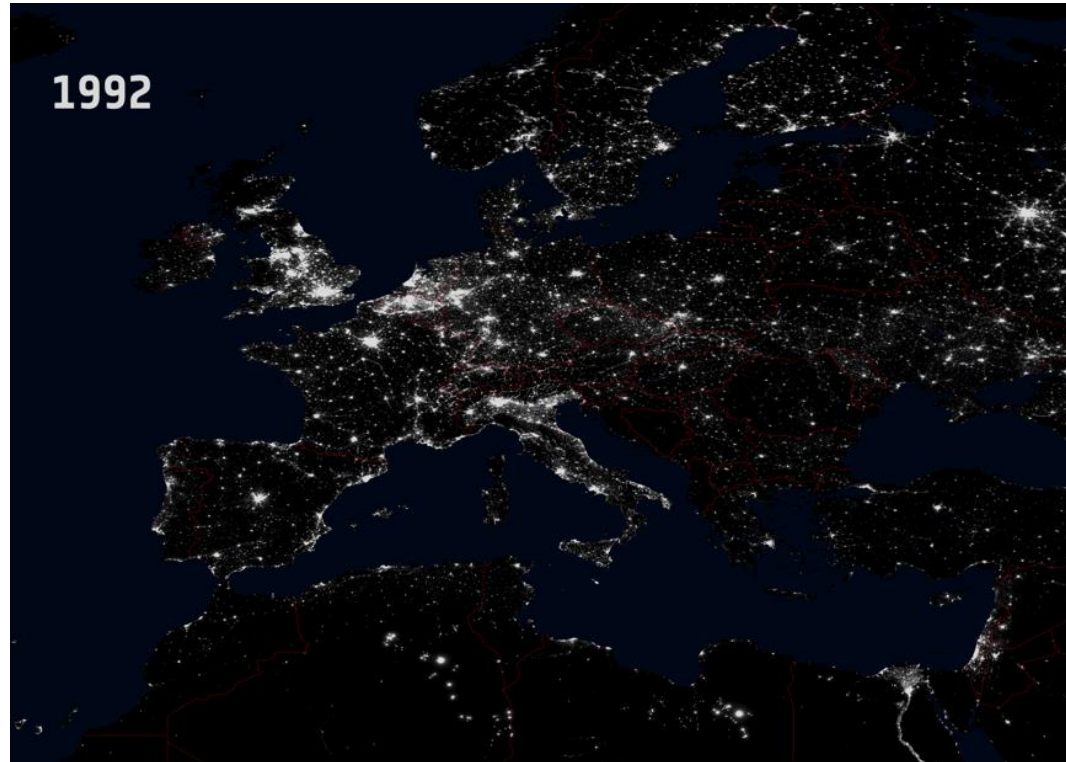
- Plus de **45% des consommations d'électricité** des communes
- 40% de la facture d'électricité communale

Département de l'Hérault

- Totalité points lumineux : environ **150 GWh/an**
Soit = consommation annuelle de 10 000 foyers bien isolés de 120m² (4-5 personnes)

- **4 200 h/an** d'utilisation par point lumineux

Carte de l'Europe - évolution sur 18 ans



Cartes présentant les évolutions françaises et européennes, entre 1992 et 2010 réalisée par l'European Space Agency, à partir des images des satellites américains DMSP.

Règlementation



2015 → Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) : Consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses.



2016 → La qualité des paysages est liée à la prévention des nuisances lumineuses.

27 Décembre 2018 → arrêté en vigueur relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.



2021 → Loi Grenelle II (art 41, codifié par l'art L.583-1) Le code de l'environnement précise les 3 raisons de prévenir, supprimer ou limiter la lumière artificielle lorsque :

- Elle présente des dangers ou trouble les personnes, la faune, la flore ou les écosystèmes
- Entraîne un gaspillage énergétique
- Empêche l'observation du ciel nocturne

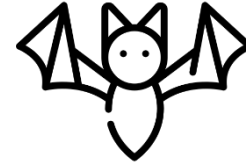
Une démarche inscrite dans un plan d'action global



L'extinction de nuit – *Pourquoi ?*



Economies d'énergie



Préserver la biodiversité



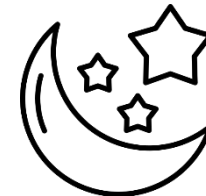
Réduction de la facture
énergétique



Prévenir des risques sur la
santé : sommeil



Diminution des émissions de
carbone



Diminution de la pollution
nocturne

Biodiversité

La lumière impacte le vivant.

La biodiversité diurne et nocturne a besoin d'une **alternance du jour et de la nuit.**

La lumière artificielle est conçue exclusivement pour les humains et leur vision.



28% des vertébrés
64% des invertébrés

vivent partiellement ou totalement la **nuit**



La lumière perturbe :

- leurs **cycles** de vie
- leurs **comportements**,
- leurs déplacements
- leur alimentation.



Les choix à faire en matière d'éclairage public doivent **intégrer les trames nocturnes** et **mieux partager la nuit** avec l'ensemble du vivant.

Impacts sur la biodiversité



Attraction des insectes autour des sources lumineuses

>> *Papillons de nuit (4 500 espèces)*
→ *meurent brûlés ou d'épuisement aux pieds des lampadaires*

- **Répulsion** de certaines espèces.
Exemple : les vers de terre



Désorientation des oiseaux migrateurs qui utilisent les astres pour s'orienter



Sur-prédation :
pour les insectes autour des lampadaires (proies plus visibles pour les prédateurs)

Biodiversité

- **Lumière artificielle** : barrière limitant les déplacements
 - > isolation de populations d'individus de même espèce
- = diminution des populations jusqu'à extinction locale



- La perturbation lumineuse **modifie le cycle de reproduction** de nombreuses espèces = diminution des populations



- **La pollution lumineuse impacte l'équilibre des écosystèmes**
 - > La biodiversité de la flore dépend des espèces pollinisatrices

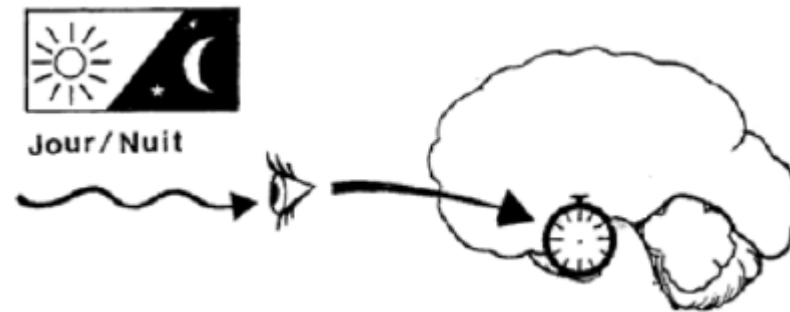


Prévenir des impacts sur la santé

A quoi sert la lumière?

= Synchronisation de nos rythmes biologiques

La **mélatonine** renseigne sur l'alternance jour/nuit.



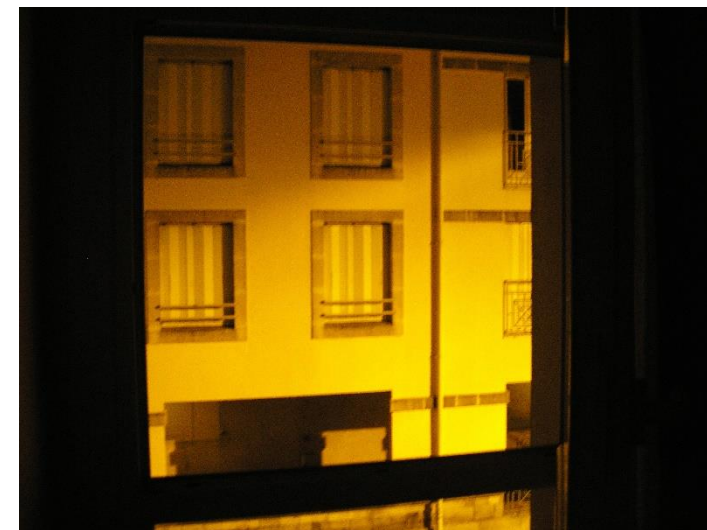
Cet habitant souffre d'insomnies

Le sommeil

La lumière intrusive pénètre les pièces affectées au repos.

La lumière intrusive diminue la production de mélatonine déclenchée dans l'obscurité.

24% des français déclarent être gênés par les sources lumineuses de l'éclairage public, lors de l'enquête de la 13^{ème} journée du sommeil de l'Institut National de la Santé et de la Vigilance (INSV)



Lutter contre l'insécurité

Un **sentiment d'insécurité** apparaît chez certaines personnes informées du projet d'extinction

- En pratique, **l'extinction n'augmente pas l'insécurité**, comme le constatent les forces de gendarmerie et de police.
- L'observatoire national de la délinquance et des ripostes pénales (ONDRP) constate que **80% des cambriolages ont lieu entre 8 heures et 18 heures**.



La fausse bonne idée

Concernant les agressions: il faut savoir que la lumière profite autant à l'agresseur qu'à la victime

Etude Kantar TNS (société française d'enquêtes par sondage) sur une base de 505 personnes cambriolées permettant d'identifier les moments les plus propices aux cambriolages.

- Le matin, entre 6h et 11h : 11%
- Le midi, entre 11h et 14h : 17%
- **L'après-midi, entre 14h et 18h : 43%**
- En soirée, entre 18h et 23h : 16%
- **La nuit, entre 23h et 6h : 5%**

La phase d'expérimentation menée par la commune permet de trouver les bonnes solutions en matière d'extinction de l'éclairage public **en collaboration avec la population**.

Lutter contre l'insécurité

Faits nocturnes sur la commune de Mauguio-Carnon avant et après extinction

Enquête réalisée par le Capitaine Esseul – Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mauguio



MAUGUIO
CARNON

Octobre 2018 : Lancement de l'extinction sur la commune

Mise en place **accompagnée par la gendarmerie**

Enquête sur les différents types de délits **avant et après** la mise en place de l'extinction

Conclusion : *Au niveau de la sécurité publique, l'extinction de l'éclairage public, sur le créneau 1h30/5h30 n'a pas eu d'incidence significative sur la délinquance d'appropriation.*

Insécurité



Routière

Ralentissement naturel



Pensez-vous qu'un lampadaire va intervenir ?! 😊



Délinquance

Rassemblements nocturnes
Nuisances sonores
Traffics

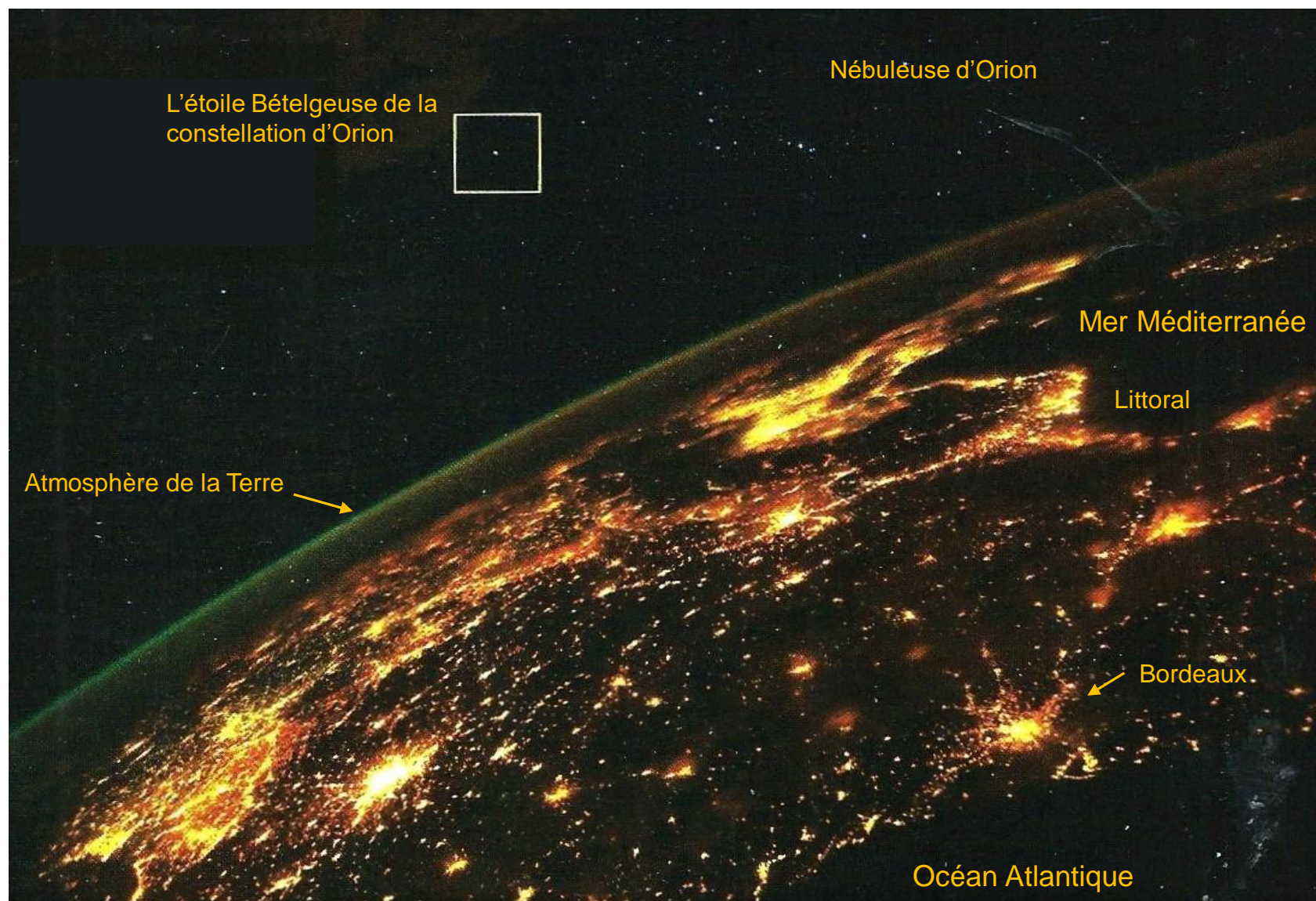
Impact de la pollution nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées **limitent l'observation du ciel**. Les astronomes en sont fortement impactés.

Plus largement, aujourd'hui **1 personne sur 2 en Europe ne distingue plus la Voie Lactée**.



Impact de la pollution nocturne



Le 8 septembre 2021, Thomas Pesquet, survole la France et prend ce cliché de la pollution lumineuse.



Photo transmise par l'ANPCEN (Association Nationale pour la protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne)

Une pratique courante – Quelques exemples

Cazouls les Béziers
4 925 habitants

Environnement

Cazouls-les-Béziers éteint ses lampadaires la nuit pour faire des économies

Lundi 2 janvier 2017 à 17:17 - Par Gaëlle Schüller, France Bleu Hérault

Cazouls-lès-Béziers, France



Depuis le 1er janvier, Cazouls-les-Béziers (Hérault) éteint ses lampadaires entre 1h et 5h du matin dans toutes les zones pavillonnaires qui couvrent les deux tiers du village. Seul le centre, dont les trottoirs ne sont pas tous sécurisés, continuera de briller du soir au matin.

Murviel les Montpellier
1 900 habitants



MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER SE LANCE DANS L'EXTINCTION LUMINEUSE



QUELQUES CHIFFRES

En France, 10 millions de points lumineux.
+ 94 % en 20 ans pour le seul éclairage public !
40 % de la facture d'électricité des communes



CHANGÉONS NOTRE REGARD SUR LA LUMIÈRE ARTIFICIELLE, ET NE LA LAISSONS PLUS ALLUMÉE COMME ON LAISSERAIT UN ROBINET OUVERT INUTILLEMENT !

Le rédacteur de la date de l'éclairage devrait compiler un ensemble de mesures déjà mises en place par les services de la Métropole : suppression des éclairages vétustes (comme les carollères à bascule) et remplacement par des dispositifs efficaces (la lumière vers le bas, installation d'ampoules à LED et d'horloges astronomiques, diminution de l'intensité de l'éclairage (déjà 30 à 40 % d'économies).



Il est grand temps de rallumer les étoiles

À PARTIR DU 15 MARS



Après concertation auprès des acteurs de notre commune et de la population, l'éclairage public sera éteint de 1h à 6h du matin durant une phase d'expérimentation de 5 mois.

Mairie d'Aniane - www.ville-aniane.com

Aniane
3 004 habitants

Murles
294 habitants

Clapiers
5 478 habitants

Sérignan
7 146 habitants

SERIGNAN - Extension de la zone d'extinction de l'éclairage public à partir du 14 février

La ville de SERIGNAN Publié le 15 février 2019 à 16:58

ÉCLAIRER MIEUX ÉCLAIRER JUSTE



Prades-le-Lez
5 049 habitants



Mauguio-Carnon
17 099 habitants

Vendres
2 766 habitants

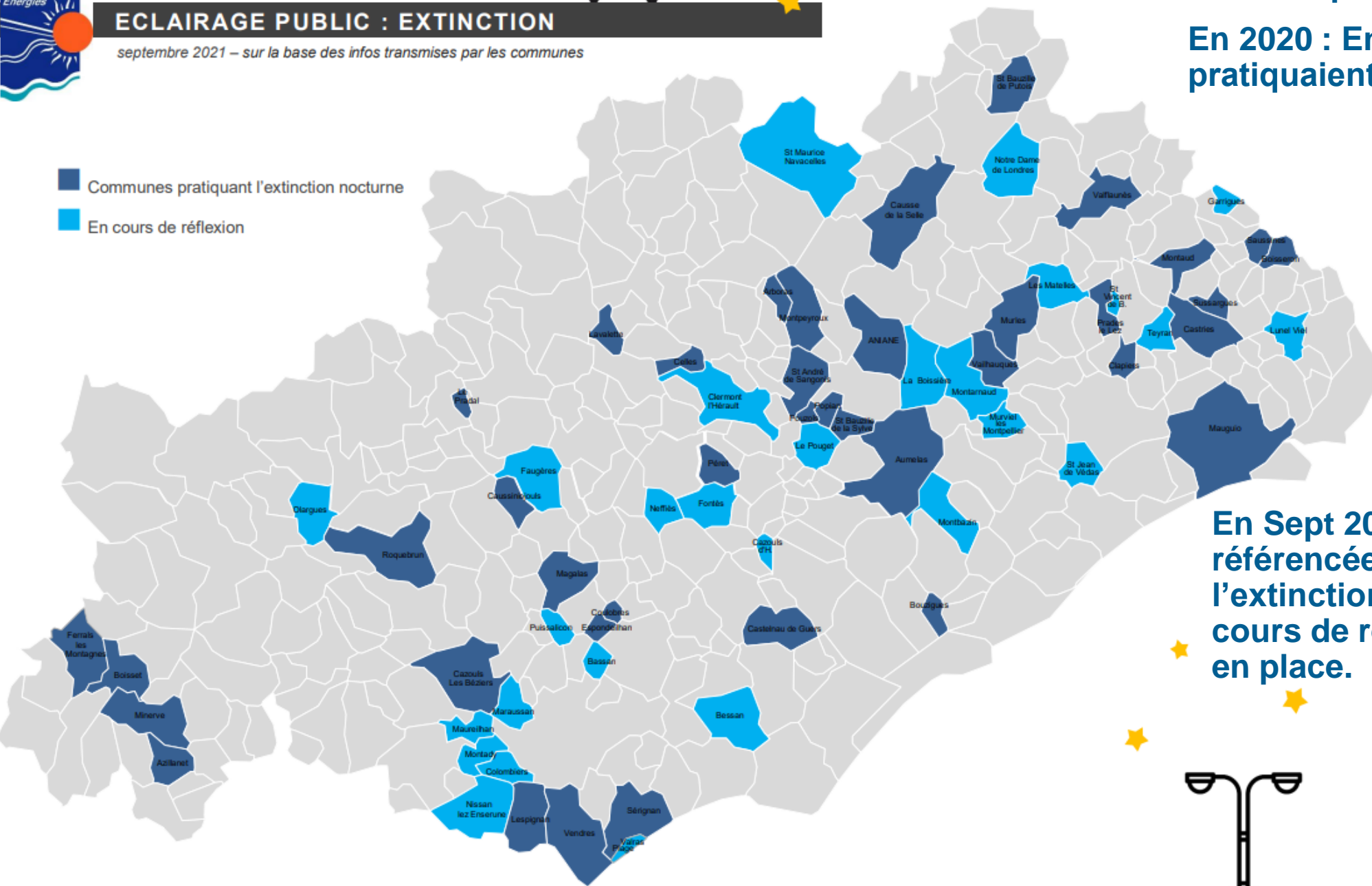




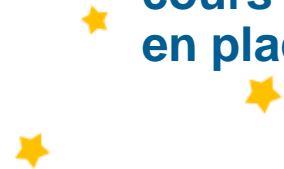
Sur le Département :

En 2020 : Environ 30 communes pratiquaient déjà l'extinction.

■ Communes pratiquant l'extinction nocturne
■ En cours de réflexion



En Sept 2021: 60 communes référencées pratiquaient l'extinction de nuit ou étaient en cours de réflexion pour la mise en place.

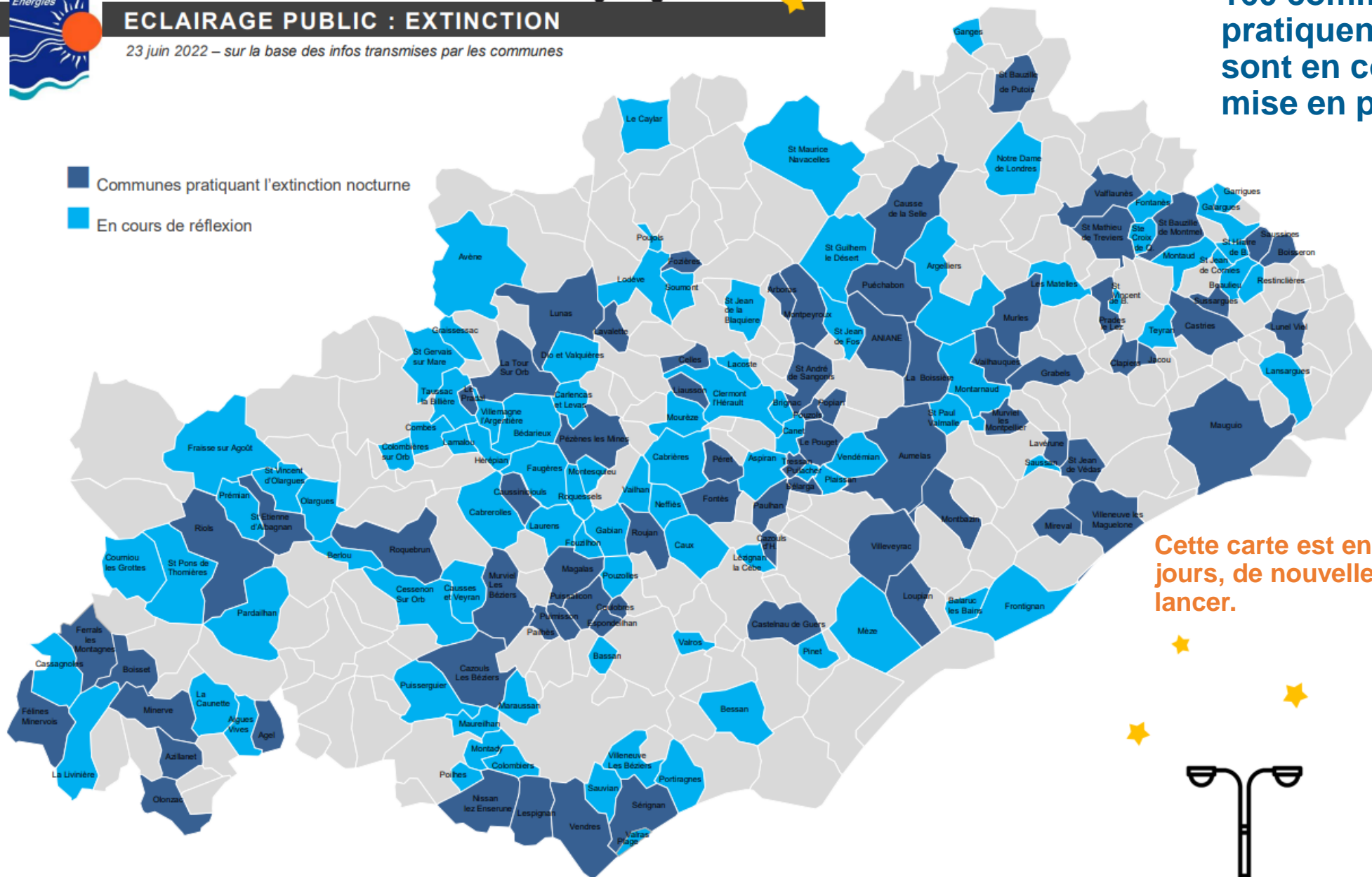




En juin 2022:

**160 communes référencées
pratiquent l'extinction de nuit ou
sont en cours de réflexion pour la
mise en place.**

- Communes pratiquant l'extinction nocturne
- En cours de réflexion



Cette carte est en constante évolution. Tous les jours, de nouvelles communes décident de se lancer.

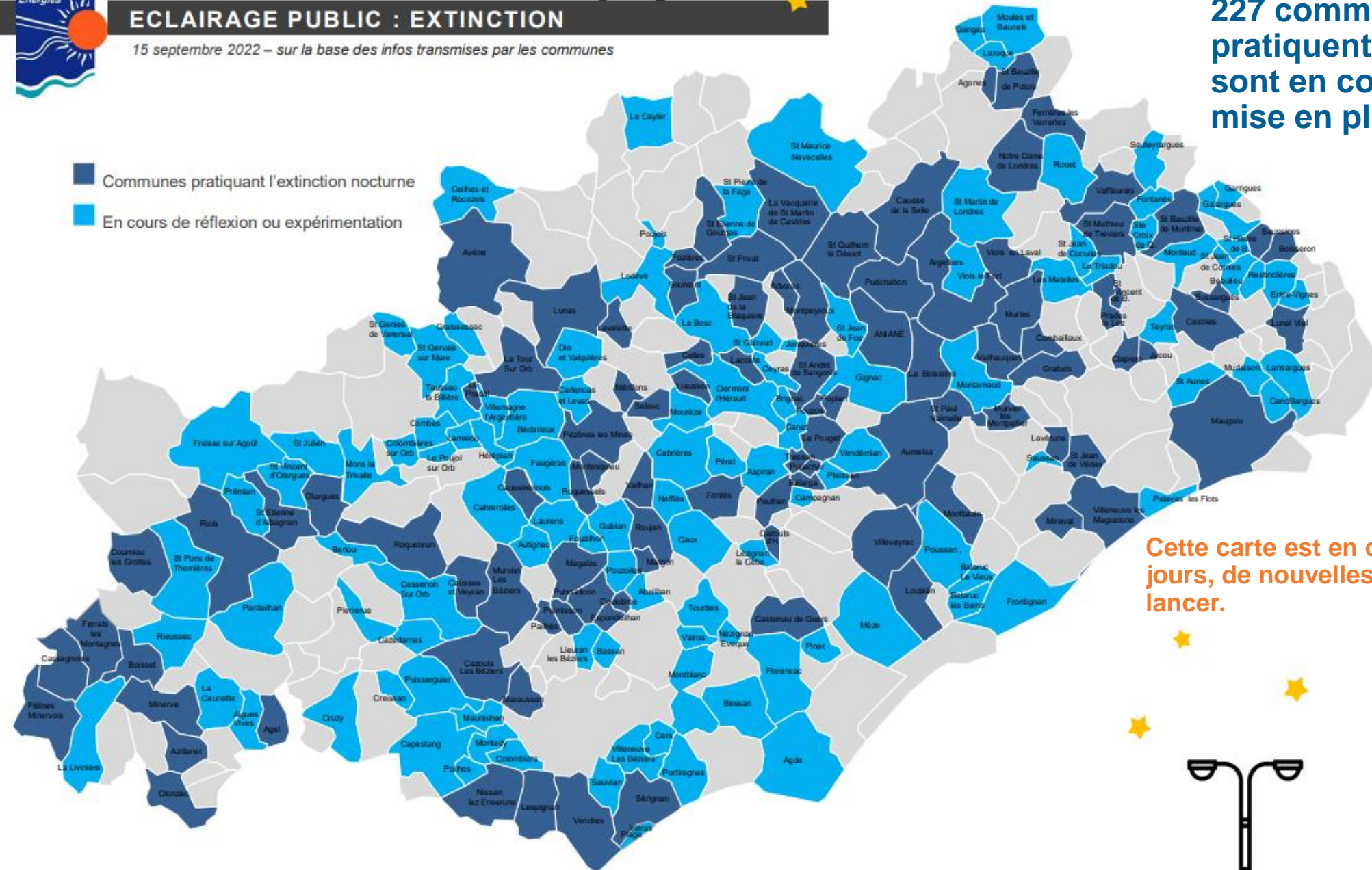




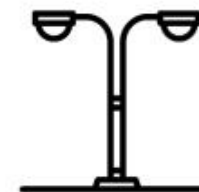
En septembre 2022:

**227 communes référencées
pratiquent l'extinction de nuit ou
sont en cours de réflexion pour la
mise en place.**

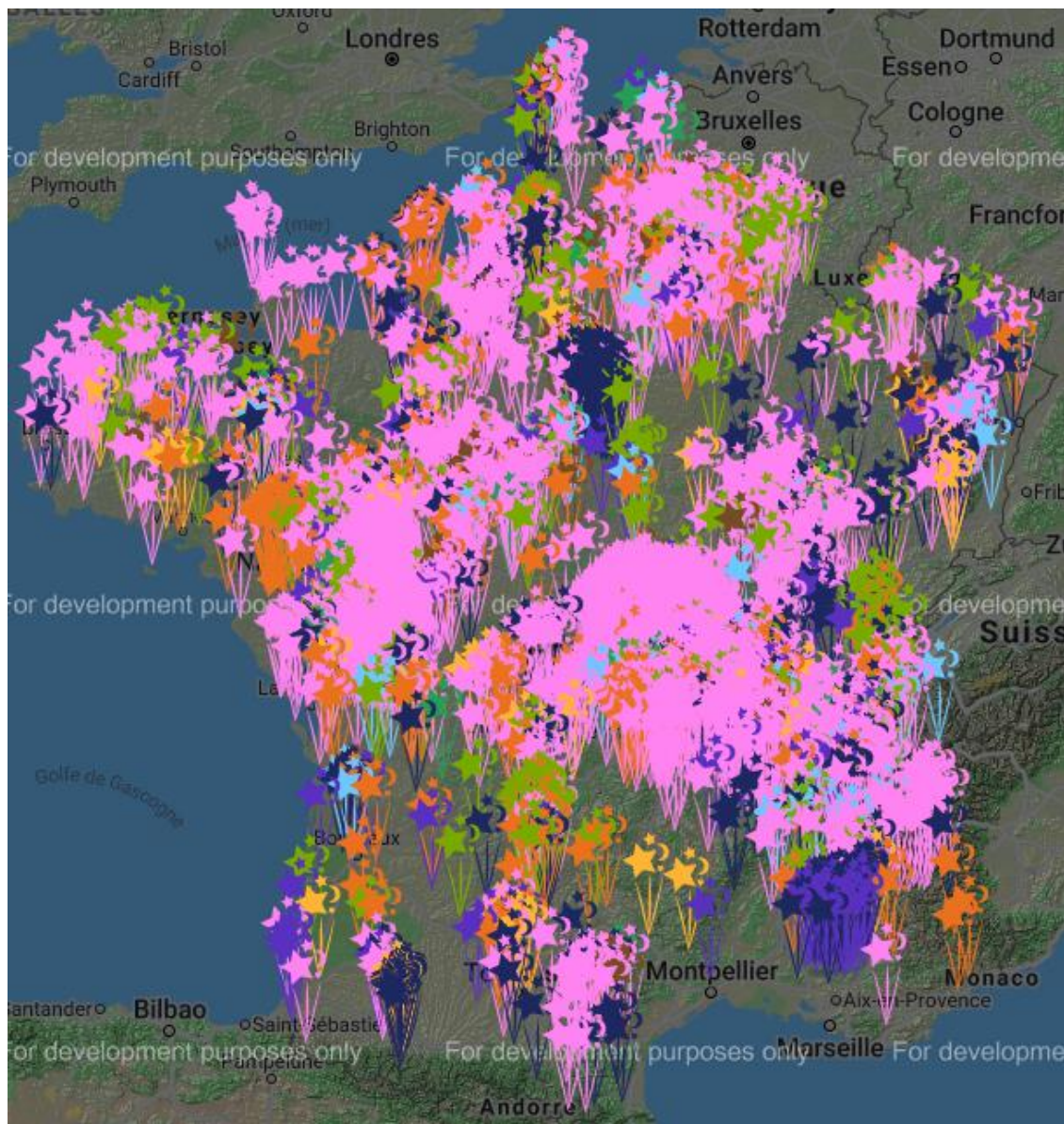
- Communes pratiquant l'extinction nocturne
- En cours de réflexion ou expérimentation



Cette carte est en constante évolution. Tous les jours, de nouvelles communes décident de se lancer.



Une pratique courante - France



Au niveau national :

Environ 12 000 communes pratiquent l'extinction de nuit.

Source : NuitFrance.fr

Cette carte est régulièrement mise à jour suite aux informations collectées auprès des communes.

Les étapes de la mise en place

Phase communication

Phase d'expérimentation
en lien avec les usagers

Pérennisation de
la démarche

Sensibilisation des usagers
(Réunion publique, communication...)

Analyse technique et financière de la Municipalité
(choix des plages horaires, lieux, estimation des coûts des installations techniques)

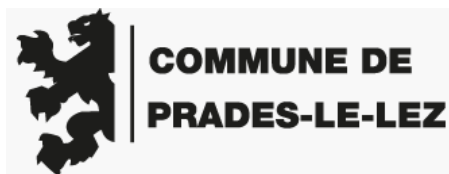
Pose de la **signalisation** et des équipements nécessaires

Bilan et prise en compte des retours usagers
> Adaptations si nécessaire

La phase d'expérimentation menée par la commune permet de trouver les bonnes solutions en matière d'extinction de l'éclairage public **en collaboration avec la population.**

Retours d'expériences

Prades le Lez – Mauguio-Carnon - Le Pradal



L'extinction de nuit – Prades le Lez



Les Chiffres

- Commune Urbaine
- 5 203 habitants (2015)
- Mise en place : Août 2015
- Extinction partielle
- 2 plages horaires :
 - 00h00 – 5h00 en hiver
 - 01h00 – 5h00 en été
- **20 armoires** équipées sur 27

Résultats très satisfaisants

=

la Municipalité, en collaboration avec les usagers, va étendre l'extinction sur la totalité de la Commune

L'extinction de nuit – *Mauguio-Carnon*



Les Chiffres

- Commune Urbaine
 - 17 099 habitants (2017)
 - Mise en place : Octobre 2018
 - Extinction totale
- Exceptions : giratoires et bassin du port*
- 2 plages horaires :
01h30 – 5h30 en hiver
02h30 – 5h30 en été

Mise en œuvre

- Réunion d'information publique
- Phase expérimentation 6 mois
 - > en lien avec les usagers et la gendarmerie (cambriolages, accidents)
 - > sur la totalité du territoire
- Pérennisation de l'extinction



Résultats très satisfaisants

=

Aucune augmentation des délits sur la commune depuis la mise en place de l'extinction tout au long de l'année.

L'extinction de nuit – *Le Pradal*

Les Chiffres

- Commune Rurale
- 332 habitants
- Mise en place depuis 2019
- Extinction totale
- 23h00 – 6h00 en hiver
- 00h00 – 6h00 en été

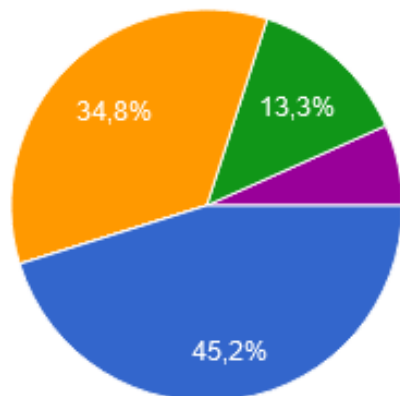


- Economies sont utilisées pour financer la rénovation du parc éclairage public
- Satisfaction des usagers

Enquête Septembre 2022

Avez vous mis en place l'extinction de l'éclairage public dans votre commune?

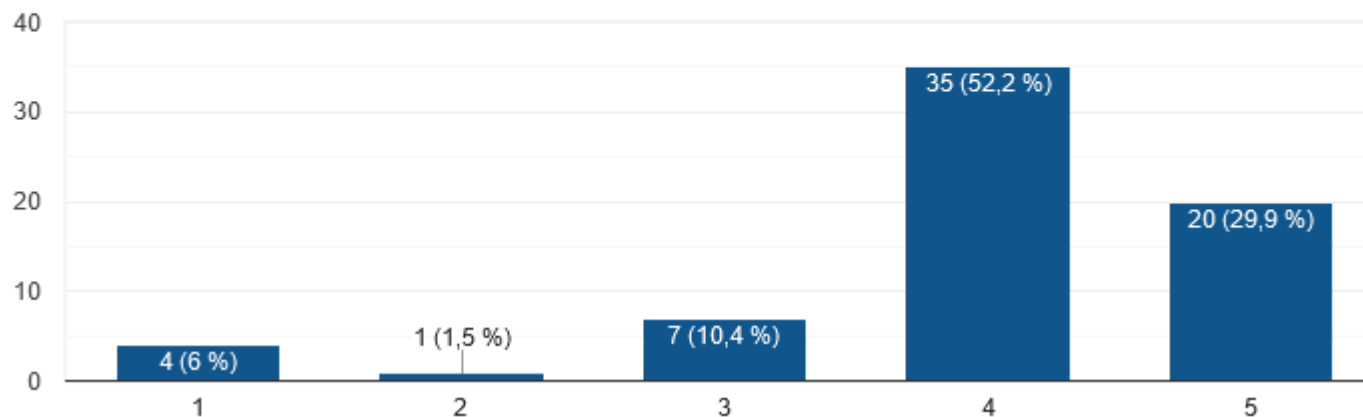
135 réponses



- **45% OUI – Cela se passe très bien, nous pérennisons la démarche.**
- **35% Nous sommes en phase de réflexion/de mise en place.**
- **13% NON – Mais nous souhaitons être contacté pour un accompagnement.**
- **6% NON – Nous ne sommes pas intéressés.**
- **0% OUI – Mais ce n'est pas une réussite, nous allons rétablir l'éclairage toute la nuit.**

Si vous pratiquez l'extinction : Sur une échelle de 1 à 5, les usagers de votre commune sont-ils satisfaits de la mise en place de l'extinction

67 réponses



Expérimentation – **SERVIAN**

Les Chiffres

- Dépense annuelle 2021

Environ **28 023 € TTC/an** (soit 125 309 kWh = *conso annuelle de 9 foyers 4/5pers de 120m² bien isolés*)

- Perspective 2023 : **x1,5 sur la facture globale EP**

Soit environ **42 034 € TTC/an**

x1,5 sur les factures éclairage public

x3 sur les factures bâtiments publics

x4 sur les factures de gaz naturel



Extinction de le l'éclairage public = **30 % à 40%** d'économie
Soit près de **12 610 €/an à 16 814 €/an**

Soit facture 2023 avec extinction = **25 220 € TTC (30%)**

29 424 € TTC (40%)



L'extinction va permettre de compenser la hausse du prix de l'énergie

CONCLUSION : Eteindre les éclairages une partie de la nuit c'est...



Essayer une expérience nouvelle et positive pour l'ensemble du vivant



Dégager des économies pour les réinvestir dans d'autres domaines



Préserver la Faune et la Flore environnante



Se comporter en citoyen responsable à l'échelle locale et raisonner à l'échelle de la Planète





Merci de votre attention...